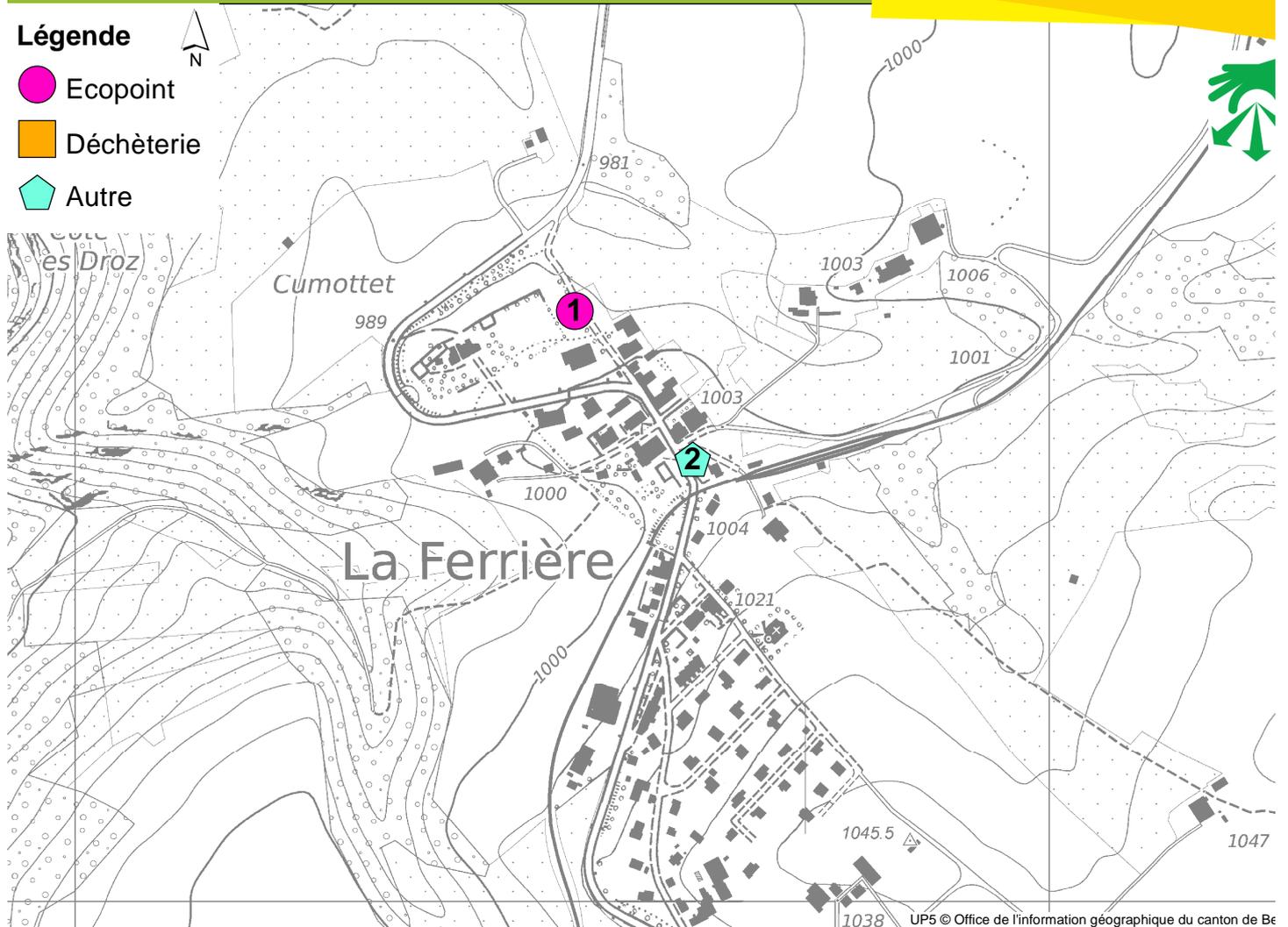




MEMO Déchets 2017

Conservez-moi:
je suis votre
guide des déchets !



Le nouveau guide de la gestion de vos déchets



La Ferrière

vadec
Réseau de valorisation
des déchets - Arc jurassien

Infos générales



TRI À LA SOURCE

Lors de vos achats...

- profitez pour **ramener au(x) magasin(s)** tous les déchets qui y sont repris : bouteilles en verre et en PET, piles, appareils hors d'usage, etc..
- choisissez les objets et denrées **en fonction de leur bilan écologique** (économies en emballages, en énergie de production et de transport, moins polluants, recyclables, etc.)
- autant que possible, **laissez sur place les emballages** de vos achats.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

A l'achat de certains articles, vous payez **une taxe anticipée de recyclage (TAR)** comprise dans le prix et couvrant les frais de recyclage en fin de vie (PET, piles, appareils).

Mon/mes CONTENEUR(S) À SACS-POUBELLE

Mes sacs à ordures officiels sont à déposer dans les moloks prévus à cet effet : à l'écopoint, à la croisée du stand de tir, place du village, à côté du cimetière, à la Basse Ferrière et au Droit de Renan, voir plan.

Sacs à ordures officiels - en vente au bureau communal + épicerie du village + hôtel-restaurant Logis de la Licorne.

Mes ÉCOPOINTS (voir plan)

1 - Halle polyvalente : alu, boîtes de conserve, dosettes de café, huiles minérales et végétales, PET, carton, vaisselle (benne 1 fois par an), verre, verre plat (benne 1 fois par an), ferraille et batterie auto (benne 2 fois par an), déchets inertes (benne 1 fois par an).

2 - Bureau communal : textiles et chaussures

Contact et infos

Administration communale

Place du village
2333 La Ferrière
032 961 12 77
info@laferriere.ch

Info déchets

Arc jurassien

0842 012 012

Aux heures de bureau
(tarif normal)

www.memodechets.ch



Avec l'app mobile
MEMODéchets
la gestion des déchets
est encore plus simple!

2017 La Ferrière

JANVIER-JUIN



Début des tournées : 06h00

janvier	février	mars	avril	mai	juin
L				1	
M				2	
M	1	1		3	
J	2	2		4	1
V	3	3		5	2
S	4	4	1	6	3
D 1	5	5	2	7	4
L 2	6	6	3	8	5
M 3	7	7	4	9	6
M 4	8	8	5	10	7
J 5	9	9	6	11	8
V 6	10	10	7	12	9
S 7	11	11	8	13	10
D 8	12	12	9	14	11
L 9	13	13	10	15	12
M 10	14	14	11	16	13
M 11	15	15	12	17	14
J 12	16	16	13	18	15
V 13	17	17	14	19	16
S 14	18	18	15	20	17
D 15	19	19	16	21	18
L 16	20	20	17	22	19
M 17	21	21	18	23	20
M 18	22	22	19	24	21
J 19	23	23	20	25	22
V 20	24	24	21	26	23
S 21	25	25	22	27	24
D 22	26	26	23	28	25
L 23	27	27	24	29	26
M 24	28	28	25	30	27
M 25		29	26	31	28
J 26		30	27		29
V 27		31	28		30
S 28			29		
D 29			30		
L 30					
M 31					

2017 La Ferrière

JUILLET-DÉCEMBRE



Début des tournées : 06h00

juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre
L					
M	1				
M	2			1	
J	3			2	
V	4	1		3	1
S 1	5	2		4	2
D 2	6	3	1	5	3
L 3	7	4	2	6	4
M 4	8	5	3	7	5
M 5	9	6	4	8	6
J 6	10	7	5	9	7
V 7	11	8	6	10	8
S 8	12	9	7	11	9
D 9	13	10	8	12	10
L 10	14	11	9	13	11
M 11	15	12	10	14	12
M 12	16	13	11	15	13
J 13	17	14	12	16	14
V 14	18	15	13	17	15
S 15	19	16	14	18	16
D 16	20	17	15	19	17
L 17	21	18	16	20	18
M 18	22	19	17	21	19
M 19	23	20	18	22	20
J 20	24	21	19	23	21
V 21	25	22	20	24	22
S 22	26	23	21	25	23
D 23	27	24	22	26	24
L 24	28	25	23	27	25
M 25	29	26	24	28	26
M 26	30	27	25	29	27
J 27	31	28	26	30	28
V 28		29	27		29
S 29		30	28		30
D 30			29		31
L 31			30		
M			31		

Comment gérer vos déchets ?



Ordures ménagères
Uniquement dans les sacs officiels ou dans les conteneurs privés munis d'une vignette officielle. A déposer dans les moïoks prévus à cet effet.



Papier
Uniquement : journaux, magazines, illustrés, prospectus. Dépot tous les premiers samedis du mois dans le local du stand-de-tir. Tournées de ramassage effectuées deux fois par année par l'école (dates communiquées par la feuille d'avis).



Ferraille (objets métalliques)
Benmes déposées à l'écopoint selon calendrier. Les déchets qui peuvent y être déposés sont communiqués à la population par un avis publié dans la feuille d'avis quelques semaines avant la récolte.



Verre
A l'écopoint.



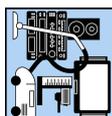
Aérosols
La collecte se fait une fois tous les 3 ans, voir les avis dans la feuille officielle ou avec les ordures ménagères.



Textiles et chaussures
Sur la place communale, à la gare et à l'écopoint.



Dépouilles d'animaux
A Villeret, conteneur sur le site de la STEP, Rue Principale 2E (du lundi au vendredi, 13h45 à 14h15).



Appareils électriques et électroniques
Benmes déposées à l'écopoint selon calendrier. Les déchets qui peuvent y être déposés sont communiqués à la population par un avis publié dans la feuille d'avis quelques semaines avant la récolte.



Pneus
Par les points de vente. En cas de problème, appeler l'administration communale au 032 961 12 77



Cartouches d'encre pour imprimantes
Aucune collecte spécifique n'est prévue. Avec les ordures ménagères.



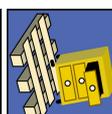
Déchets compostables ménagers
NB: Pour les déchets végétaux: épluchures crues, marcs de thé et café, coquilles d'oeufs, fleurs fanées, tailles d'arbres, feuilles, gazon. Les dates sont inscrites sur le calendrier.



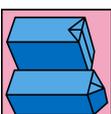
Carton propre
A l'écopoint



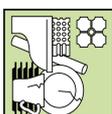
Flacons en plastique avec bouchon
Aucune collecte spécifique n'est prévue. Avec les ordures ménagères.
Par les points de vente.



Bois
Voir calendrier, avec les encombrants.



Berlingots / Briques à boissons
Aucune collecte spécifique n'est prévue. Avec les ordures ménagères.



Déchets inertes (petites quantités)
Benme déposée à l'écopoint selon calendrier. Les déchets qui peuvent y être déposés sont communiqués à la population par un avis publié dans la feuille d'avis quelques semaines avant la récolte.



PET
Par les points de vente et à l'écopoint



Piles et accumulateurs
Lors des benmes à ferraille et par les points de vente.



Médicaments
A la pharmacie.



CD
Aucune collecte spécifique n'est prévue. Avec les ordures ménagères.



Restes de repas / déchets de cuisine / lavures
Avec les ordures ménagères.



Déchets encombrants combustibles
Les objets non recyclables trouvant place dans un sac officiel ne sont pas des DEC. A séparer les parties métalliques. Combe-du-Peu : à déposer de nov. à avril à La Puce.



Sagex
Aucune collecte spécifique n'est prévue. Avec les ordures ménagères.



Aluminium et boîtes de conserve
A l'écopoint.



Huiles minérales et végétales
A l'écopoint.



Cendres de bois
Avec les ordures ménagères. Attention risque d'incendie !



Capsules Nespresso (aluminium)
A l'écopoint.



Tubes lumineux (néon) / LED
Lors des benmes à ferraille ou par les points de vente.



Déchets spéciaux des ménages
La collecte se fait une fois tous les 3 ans, voir les avis dans la feuille officielle ou par les points de vente.



Plastiques agricoles
Avec les encombrants.

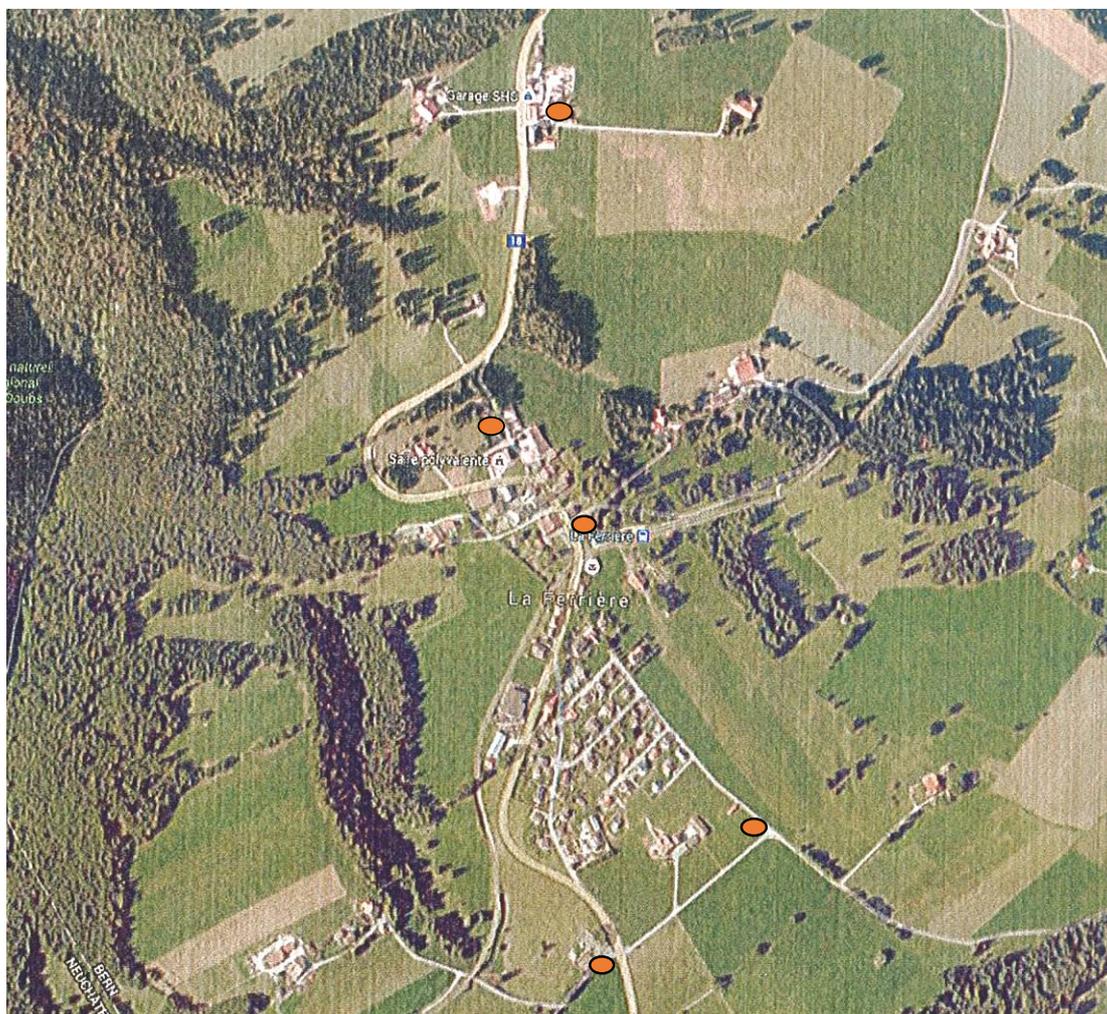


Nous rappelons à la population qu'il est permis de déposer dans les moloks uniquement des sacs taxés!

Afin d'éviter les abus, des contrôles seront effectués régulièrement et des sanctions seront prises à l'égard des auteurs des infractions commises.

Le Conseil communal

Emplacement des moloks au village



Un molok est également disponible le long de la route au Droit de Renan